

DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE 2018

NOM DE L'ASSOCIATION :

Dossier à compléter et à retourner, accompagné des pièces demandées à :

Mairie de Quiberon
Service Comptabilité
7 Rue de Verdun – CS90801
56178 QUIBERON CEDEX
Téléphone : 02-97-30-24-00

Pour tout renseignement : s'adresser au service comptabilité
budget@ville-quiberon.fr ou 02-97-30-24-16

A RETOURNER AVANT LE 31 DECEMBRE 2017

III- PATRIMOINE DE L'ASSOCIATION

1) LOCAUX :

Bénéficiez-vous de locaux mis à disposition par la ville de Quiberon ?

OUI /___/

NON /___/

Si OUI, veuillez remplir le tableau suivant :

LOCAL Adresse	A Titre Onéreux	A Titre Gracieux

2) PRESTATIONS EN NATURE

Rappeler ici les prestations en nature (type de matériel, personnel des services techniques...autres que locaux) que la Ville de Quiberon met à votre disposition à titre gracieux :

-
-
-
-
-

3) ASSURANCES

NOM - ADRESSE DE LA COMPAGNIE :

Type de contrat (responsabilité civile...) :

4) SUBVENTIONS

Indiquer le montant des subventions municipales perçues :

2016	2017

Indiquer le montant de la subvention demandée pour 2018 :

2018

IV- ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),..... (nom et prénom)
Représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements correspondants
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier

Fait le A

Signature

PIECES A JOINDRE

Le dossier devra comprendre :

- Le dernier compte de résultat (ANNEXE 2 page 7)
- Le budget prévisionnel de l'année 2018 ou 2017/2018 (ANNEXE 3 page 8)
- La situation des comptes de l'association à l'issue du dernier exercice connu (ANNEXE 4 page 9)
- Important : un RIB ou RIP (obligatoire pour le versement de votre subvention)

***Rappel** : Art L.1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales - Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.*

ANNEXE 1 : DETAIL DES ADHERENTS PAR TYPE D'ACTIVITE

Si l'association organise plusieurs activités, merci de donner le détail du nombre d'adhérents et du montant de l'adhésion :

ACTIVITE 1 :

ADHERENTS	QUIBERONNAIS	NON QUIBERONNAIS	TOTAL
JEUNES (- 18 ans)			
ADULTES			
RETRAITES			
TOTAL			

Montant de l'adhésion :

ACTIVITE 2 :

ADHERENTS	QUIBERONNAIS	NON QUIBERONNAIS	TOTAL
JEUNES (- 18 ans)			
ADULTES			
RETRAITES			
TOTAL			

Montant de l'adhésion :

ACTIVITE 3 :

ADHERENTS	QUIBERONNAIS	NON QUIBERONNAIS	TOTAL
JEUNES (- 18 ans)			
ADULTES			
RETRAITES			
TOTAL			

Montant de l'adhésion :

ACTIVITE 4 :

ADHERENTS	QUIBERONNAIS	NON QUIBERONNAIS	TOTAL
JEUNES (- 18 ans)			
ADULTES			
RETRAITES			
TOTAL			

Montant de l'adhésion :

ANNEXE 2 : DERNIER COMPTE DE RESULTAT AU / /

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - ACHATS		70 - VENTES	
Fournitures		Manifestations annuelles (gala, fête, spectacle)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Marchandises		Bar, confiserie, repas	
		Animations	
		Locations, ventes d'objets	
61 - SERVICES EXTERIEURS			
Locations			
Entretien/réparations			
Primes d'assurance			
Documentation			
62 - AUTRES SERVICES EXT.		74 - SUBVENTIONS	
Honoraires		COMMUNE	
Publicité, publications			
Réceptions/Missions			
Frais de téléphone/Affranchissement			
Informatique		DEPARTEMENT	
		REGION	
		ETAT	
		Autres subventions	
63 - IMPOTS ET TAXES			
64 - CHARGES DE PERSONNEL		75 - AUTRES PRODUITS	
Salaires		Cotisations	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, GRISS)		Remboursements	
Avantages		Dons	
65 - AUTRES CHARGES		76 - PRODUITS FINANCIERS	
Pertes sur créances		Intérêts des placements/livrets	
Charges diverses (SACEM, SACD)			
Subventions/Bourses			
66-CHARGES FINANCIERES		77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Intérêts des emprunts		Mécénat, Sponsoring	
Frais financiers		Ventes exceptionnelles	
		Reprises sur subvention d'investissement	
67- CHARGES EXCEPTION.			
68 - DOTATIONS		78 - REPRISES	
Dotation aux amortissements		Reprises des provisions	
Dotation aux provisions		Reprises des dotations aux amortis.	
86 – Contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	
Excédent (si produits – charges = résultat positif)		Déficit (si produits – charges = résultat négatif)	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

ANNEXE 3 : BUDGET PREVISIONNEL 2018 ou 2017/2018

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - ACHATS		70 - VENTES	
Fournitures		Manifestations annuelles (gala, fête, spectacle)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Marchandises		Bar, confiserie, repas	
		Animations	
		Locations, ventes d'objets	
61 - SERVICES EXTERIEURS			
Locations			
Entretien / réparations			
Primes d'assurance			
Documentation			
62 - AUTRES SERVICES EXT.		74 - SUBVENTIONS	
Honoraires		COMMUNE	
Publicité, publications			
Réceptions / Missions			
Frais de téléphone/Affranchissement		DEPARTEMENT	
Informatique		REGION	
		ETAT	
		Autres subventions	
63 - IMPOTS ET TAXES			
64 - CHARGES DE PERSONNEL		75 - AUTRES PRODUITS	
Salaires		Cotisations	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, GRISS)		Remboursements	
Avantages		Dons	
65 - AUTRES CHARGES		76 - PRODUITS FINANCIERS	
Pertes sur créances		Intérêts des placements/livrets	
Charges diverses (SACEM, SACD)			
Subventions/Bourses			
66-CHARGES FINANCIERES		77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Intérêts des emprunts		Mécénat, Sponsoring	
Frais financiers		Ventes exceptionnelles	
		Reprises sur subvention d'investissement	
67- CHARGES EXCEPTION.			
68 - DOTATIONS		78 - REPRISES	
Dotation aux amortissements		Reprises des provisions	
Dotation aux provisions		Reprises des dotations aux amortis.	
86 - Contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	
Excédent (si produits – charges = résultat positif)		Déficit (si produits – charges = résultat négatif)	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

**ANNEXE 4 : LA SITUATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION
A L'ISSUE DU DERNIER EXERCICE CONNU**

Comptes arrêtés à la date du :

Le Résultat (Dernier compte de résultat Annexe 2 page 7)	Excédent (+)	
	Déficit (-)	

Les avoirs à L'arrêté des comptes	Caisse (argent liquide)	
	Compte bancaire 1	
	Compte bancaire 2	
	Livret d'Epargne	
	SICAV	

CERTIFIE EXACT, LE

LE PRESIDENT,

.....